

[Text]

substantially to an enriched R&D activity in Canada". (2-32-3:10)

The Committee agrees that, given the long-term nature of investment in research, development and technological innovation, government measures to support these investments must also be long term and not frequently modified.

Mr. Walker suggested that the definition of R&D in the Income Tax Regulations be broadened to include other essential elements of the innovative process such as market research. While inviting the Committee's views of this matter, Mr. Johnston pointed out that the present definition is designed to focus on the elements of greatest risk and uncertainty, where the incentive is most needed. The Committee noted that in his paper on *Research and Development Tax Policies*, the Minister of Finance commented on this matter as follows:

...sometimes it is argued that the definition of scientific research should be expanded to include costs of marketing and commercialization. However, such activities, in common understanding, are not scientific research. They often occur as part of normal business operations and not as the outcome of an R&D project.

It should be noted, however, that the representatives of the CMA and some other witnesses were not so much concerned about the definition of R&D as they were about the way it is being interpreted by Revenue Canada, particularly in the area of computer software.

The Committee recognizes that one of the basic reasons for government support of research and development is that it involves technical risks of a magnitude not normally encountered in other industrial activities such as production and marketing, and it would be inconsistent, therefore, to provide the same support for these other activities. However, with a view to ensuring that industrial research and development is market oriented, the Committee suggests that consideration be given to modifying the present definition of scientific research for the purpose of the Income Tax Act to include market research undertaken in advance of a research and development project in order to define the specific requirements for new or improved products, processes or services. Furthermore, the Committee suggests that the government review its programs for the support of marketing new products and services resulting from technological innovations.

Grants and Contributions

In addition to tax incentives, most witnesses recognized the need for R&D grants and contributions to assist firms that do not have taxable income and so cannot take advantage of R&D tax incentives. Grants and contributions were also seen as necessary to support R&D in areas of particular importance which would not be undertaken without direct financial assistance from government, and in areas such as defence in which industry in other countries that compete with Canadian industry receive government support for R&D. The CMA and other witnesses emphasized, however, that grant and contribution

[Traduction]

Étant donné que la recherche, le développement et l'innovation technologique exigent des investissements à long terme, le Comité convient que les mesures prises par le gouvernement à l'appui de ces investissements doivent s'insérer dans cette perspective et ne pas être modifiées fréquemment.

M. Walker a soutenu que la définition de la R-D dans les règlements de la Loi de l'impôt sur le revenu doit être élargie de façon à inclure d'autres éléments essentiels du processus d'innovation, tels que les études de marché. Après avoir invité le Comité à lui faire part de son point de vue à cet égard, M. Johnston a expliqué que la définition actuelle est rédigée de façon à tenir compte des éléments comportant le plus de risque et d'incertitude et qui justifient davantage l'octroi de stimulants. Le Comité signale que, dans son document intitulé *La politique fiscale en matière de recherche et de développement*, le ministre des Finances a formulé le commentaire suivant:

« . . . certains ont soutenu que la définition de la recherche scientifique devrait être étendue aux activités de commercialisation et de mise en marché. Cependant, ces activités, au sens courant, ne constituent pas de la recherche scientifique. Elles sont souvent entreprises dans le cadre des opérations normales et non à la suite d'un projet de R-D. »

Il convient de dire, toutefois, que les représentants de l'AMC et certains autres témoins se préoccupaient moins de la définition de la R-D que de l'interprétation que lui donnait Revenu Canada, tout particulièrement en ce qui concerne les logiciels.

Le Comité admet que le gouvernement appuie la R-D principalement parce qu'elle comporte des risques d'ordre technique beaucoup plus étendus que d'autres activités industrielles telles que la production et la mise en marché et qu'il serait donc inutile d'accorder le même appui à ces autres activités. Pour veiller, toutefois, à ce que la recherche-développement industrielle soit axée sur les besoins du marché, le Comité propose que l'on envisage de modifier la définition actuelle de la recherche scientifique aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu de façon à inclure les études de marchés entreprises avant un projet de recherche-développement visant à déterminer les produits, procédés ou services nouveaux ou améliorés dont ces marchés ont besoin. Par ailleurs, le Comité propose que le gouvernement révise ses programmes à l'appui de la mise en marché de nouveaux produits et services résultant d'innovations technologiques.

Subventions et contributions

La plupart des témoins ont admis que des subventions et des contributions à la R-D devraient suppléer les stimulants fiscaux au titre de la R-D pour aider les entreprises qui n'ont pas de revenu imposable et qui ne peuvent donc pas profiter de ces stimulants. Les subventions et les contributions sont aussi jugées nécessaires pour appuyer la R-D dans les secteurs particulièrement importants où elle ne serait pas entreprise sans l'aide financière directe du gouvernement et dans les domaines, tels que la défense, où les entreprises étrangères font concurrence à l'industrie canadienne et reçoivent de leurs gouverne-